



**RAPPORT DE GESTION POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE CLOS
LE 1^{er} FÉVRIER 2025 ET DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE**

Renseignements prospectifs	1
Survol de la Société	3
Priorités de la Société.....	3
Mises à jour sur les activités	4
Perspectives	6
Sommaire des résultats du troisième trimestre	7
Ventes.....	8
Profit brut.....	9
Bénéfice d'exploitation.....	9
BAIIA.....	10
Charges financières.....	10
Impôt sur le résultat	11
Bénéfice net.....	11
Incidence ajustée sur le bénéfice net	12
Placements et autres activités.....	12
Résultats d'exploitation trimestriels.....	13
Situation de trésorerie et sources de financement	14
Activités d'exploitation	14
Activités d'investissement.....	14
Dépenses d'investissement.....	15
Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés	15
Activités de financement.....	16
Flux de trésorerie disponibles	16
Obligations au titre des avantages sociaux futurs.....	16
Situation financière consolidée	17
Principales mesures de la situation financière	17
Capitaux propres	18
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	18
Normes et méthodes comptables	19
Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2025.....	19
Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées.....	20
Estimations comptables critiques	21
Contrôle interne à l'égard de l'information financière.....	21
Transactions entre parties liées.....	21
Éventualités	21
Gestion du risque.....	22
Désignation des dividendes déterminés	22
Mesures et données financières non conformes aux PCGR.....	22
Mesures financières	22
Rapprochement des ajustements liés au secteur de la vente au détail de produits alimentaires	25
Rapprochement des ajustements liés aux résultats d'exploitation trimestriels	26
Données financières.....	26

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente l'analyse des résultats financiers consolidés d'Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) et de ses filiales, y compris ceux de la filiale entièrement détenue Sobeys Inc. (« Sobeys »), pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice, et les compare à ceux du trimestre et de la période de neuf mois clos le 3 février 2024. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société et les notes annexes pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice et les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 4 mai 2024. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, veuillez consulter le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca ou le site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 4 mai 2024, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées que la Société est tenue de consolider.

L'information qui figure dans le présent rapport de gestion est établie au 12 mars 2025, à moins d'indication contraire. Aucune modification importante, sauf ce qui est mentionné dans le présent rapport de gestion, n'a été apportée aux informations présentées dans les rubriques « Estimations comptables critiques », « Éventualités » ou « Gestion du risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 4 mai 2024.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- L'objectif de la Société consistant à augmenter le résultat par action (« RPA ») ajusté total au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions ainsi qu'à continuer d'améliorer les ventes, la marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et la marge du bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA »), qui pourraient toutes être influencées par plusieurs facteurs, notamment un environnement macroéconomique défavorable prolongé et des défis commerciaux imprévus, ainsi que par les facteurs indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de l'exercice 2024;
- Les plans de la Société visant à accroître et à améliorer encore le portefeuille de Nos marques, sur lesquels les futurs coûts d'exploitation ainsi que l'intérêt des clients pourraient avoir une incidence;
- Le plan de la Société consistant à investir des capitaux de 700 M\$ dans son réseau de magasins à l'exercice 2025, notamment pour de nouvelles expansions de son réseau de magasins et des rénovations, et à rénover environ 20 % à 25 % des magasins de son réseau entre les exercices 2024 et 2026, ce plan pouvant changer selon le coût des matériaux, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques;

- Les attentes de la Société selon lesquelles elle atteindra la croissance ciblée pour les magasins FreshCo, sur lesquelles l'intérêt des clients, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques pourraient avoir une incidence;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle continuera d'élargir ses activités de commerce électronique grâce à Voilà, et le fait que les mesures prises devraient avoir une incidence positive importante sur la rentabilité de Voilà au cours des exercices 2025 et 2026 et sur la capacité de la Société d'accroître sa part du marché des activités d'épicerie en ligne, facteurs qui pourraient être influencés par les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, l'intérêt des clients et la performance de son fournisseur technologique, Ocado Group plc (« Ocado »);
- Les attentes de la Société selon lesquelles le programme *Scène+* accélérera la fidélisation en mettant l'accent sur la personnalisation, ce qui pourrait être atténué par la réaction des clients, l'utilisation de l'application *Scène+* et le rythme auquel les offres personnalisées sont lancées;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle continuera à mettre l'accent sur l'optimisation de l'efficacité et de la rentabilité, y compris sur la capacité de mettre en œuvre d'autres initiatives de réduction des coûts liés au commerce électronique, ce qui pourrait être influencé par les relations avec les fournisseurs, les relations de travail, la mise en œuvre d'efficacité opérationnelles et d'autres facteurs macroéconomiques;
- Les attentes de la Société selon lesquelles les autres produits et la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence totaliseront entre 135 M\$ et 155 M\$ à l'exercice 2025, ce qui suppose que les transactions immobilières en cours seront réalisées par la Société et que la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sera conforme aux valeurs historiques après ajustement pour tenir compte des transactions importantes, qui pourraient être touchées par le calendrier et les modalités de réalisation des transactions immobilières et par les résultats réels du Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie ») et des partenariats immobiliers;
- Les attentes de la Société concernant le montant et le moment de l'engagement des coûts liés à l'achèvement du futur centre de traitement des commandes (« CTC »), qui pourraient être touchés par l'approvisionnement en matériaux et en équipement, les calendriers de construction et la capacité des entrepreneurs en construction;
- Les attentes de la Société concernant sa capacité à garantir des prix concurrentiels aux clients et à poursuivre sa croissance à long terme, qui peuvent varier selon les relations et les négociations avec les fournisseurs et la conjoncture macroéconomique;
- Les attentes de la Société selon lesquelles l'imposition récente de tarifs douaniers par les États-Unis et les tarifs douaniers de rétorsion par le gouvernement canadien créeront de la volatilité dans l'économie canadienne, y compris une hausse des coûts futurs pour les marchandises importées, ce qui pourrait contribuer à la hausse de l'inflation si ces coûts étaient refacturés aux consommateurs canadiens, l'inflation pouvant être influencée par la durée de l'imposition des tarifs douaniers, l'étendue des mesures de rétorsion imposées par d'autres pays, les changements dans le comportement des consommateurs et l'ampleur de l'incidence sur la chaîne d'approvisionnement;
- Les attentes de la Société relativement à ses cotisations aux régimes enregistrés à prestations définies, qui pourraient être touchées par les fluctuations des marchés financiers;
- Les attentes de la Société selon lesquelles ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit combinées disponibles et ses flux de trésorerie liés à l'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations aux régimes de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise, ainsi que l'opinion selon laquelle la Société dispose de fonds suffisants pour faire face à ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations à court et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture macroéconomique et les résultats d'exploitation;
- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A ») aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture macroéconomique, la disponibilité des vendeurs, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation.

Étant donné leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de l'exercice 2024.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les attentes actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Les principaux secteurs d'activité et les résultats financiers d'Empire ont été divisés en deux secteurs à présenter : i) la vente au détail de produits alimentaires; et ii) les placements et autres activités. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 31,1 G\$ et à des actifs de 16,8 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 128 000 personnes.

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est représenté par Sobeys, filiale entièrement détenue. Fière entreprise canadienne ayant son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse, Sobeys répond aux besoins en épicerie de la population canadienne depuis 1907. Sobeys exploite un réseau de plus de 1 600 magasins qu'elle détient elle-même, qui sont affiliés ou encore qui sont franchisés dans les 10 provinces canadiennes sous diverses bannières de détail, notamment Sobeys, Safeway, IGA, Foodland, FreshCo, Thrifty Foods, Farm Boy, Longo's ainsi que Lawtons Drugs, un service d'épicerie en ligne sous les bannières Voilà, Voilà par IGA et ThriftyFoods.com, et exploite ou fournit plus de 350 postes d'essence.

Priorités de la Société

La Société continue d'améliorer ses capacités en matière de données et d'approfondir sa connaissance des clients, ce qui lui permet de s'adapter rapidement aux tendances émergentes. L'objectif de la Société est d'accroître le RPA ajusté total à long terme au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions. La Société a l'intention de continuer d'augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes :

Maintien de la priorité aux magasins

Au cours des derniers exercices, la Société a accéléré les investissements dans les rénovations, les conversions et les ouvertures de magasins, ainsi que dans les processus, les communications, la formation, la technologie et les outils mis à la disposition des magasins. La Société continuera à faire de ces investissements une priorité en maintenant l'accent sur les rénovations et en poursuivant de nouvelles expansions de son réseau de magasins. La bonification du programme Nos marques demeurera également une priorité, qui se traduira par un accroissement de la distribution, par le placement de produits sur les tablettes et par des produits novateurs.

La Société compte investir des capitaux dans son réseau de magasins et est sur la bonne voie par rapport à ses plans visant à rénover environ 20 % à 25 % de ces derniers entre les exercices 2024 et 2026. Ces investissements comprennent d'importantes initiatives en matière de développement durable, telles que la modernisation des systèmes de réfrigération et d'autres initiatives axées sur l'efficacité énergétique.

Accent accru sur le numérique et les données

L'accent mis sur le numérique et les données se traduira par l'expansion soutenue des activités de commerce électronique, par la personnalisation de l'expérience client ainsi que par la stratégie de fidélisation au moyen de *Scène+* (voir les rubriques « Mises à jour sur les activités – Commerce électronique » et « Mises à jour sur les activités – *Scène+* » pour plus de précisions). Cette attention se traduira également par l'optimisation de la productivité de l'espace et par des améliorations continues en matière de maximisation promotionnelle. La productivité de l'espace contribuera à rehausser l'expérience client en améliorant l'aménagement des magasins, en optimisant la proximité des catégories et des produits, et en adaptant l'assortiment de produits en fonction de chaque magasin. Les outils d'analyse avancée conçus à des fins de maximisation promotionnelle continueront à être perfectionnés dans le cadre du partenariat entre l'équipe d'analyse avancée et les gestionnaires de catégories. L'amélioration de nos capacités en matière de numérique et de données nous permettra d'offrir les meilleures expériences personnalisées à nos clients et d'améliorer leur expérience en magasin et en ligne.

Efficacité et contrôle des coûts

La Société a considérablement amélioré son efficacité et sa rentabilité grâce à l'efficience de l'approvisionnement, à l'optimisation de la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à l'amélioration des systèmes et des processus. La Société continuera de déployer des efforts pour favoriser l'efficacité et la rentabilité par l'intermédiaire d'initiatives liées à l'approvisionnement en biens non destinés à la revente, à la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à la structure organisationnelle. La Société a mis en œuvre plusieurs initiatives de réduction des coûts dans les activités de Voilà, notamment en mettant sur pause l'ouverture de son quatrième CTC et en mettant fin à son exclusivité mutuelle avec Ocado, et elle poursuit d'autres initiatives d'économie de coûts.

Mises à jour sur les activités

Commerce électronique

Voilà, le service en ligne de livraison d'épicerie de la Société, compte trois CTC opérationnels, lesquels sont situés à Toronto, à Montréal et à Calgary. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a décidé de mettre sur pause l'ouverture de son quatrième CTC à Vancouver, en Colombie-Britannique, afin de concentrer ses efforts sur la croissance du volume et du rendement de ses trois CTC opérationnels. La construction du bâtiment extérieur du quatrième CTC est pratiquement terminée, et les travaux d'installation du système de grille et de mise en service des robots n'ont pas encore commencé à l'intérieur. Lorsque les taux de pénétration des activités de commerce électronique au Canada augmenteront, la Société sera en mesure de prendre une décision rapidement quant au moment où elle procédera à l'ouverture de son quatrième CTC.

La Société a également pris des mesures pour réduire ses coûts et accroître sa souplesse pour servir ses clients, notamment en mettant fin à son entente mutuelle d'exclusivité avec Ocado, avant l'échéance initialement prévue. Ces mesures ont donné lieu à une charge hors trésorerie avant impôt liée à la résiliation de l'exclusivité de 11,9 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2025. Le 24 octobre 2024, la Société a annoncé des partenariats avec Instacart et Uber Eats en Ontario, qui offriront aux clients de nouvelles façons de magasiner en ligne. Le 5 décembre 2024, la Société a élargi ces partenariats dans l'Ouest canadien pour y inclure diverses bannières ainsi que Foodland en Ontario. Par la suite, le 11 mars 2025, ces partenariats ont été étendus au Québec et aux provinces de l'Atlantique, achevant ainsi le déploiement national dans les sites fonctionnels. Ces nouveaux partenariats viennent compléter notre service en ligne Voilà en offrant une gamme complète d'options de livraison dans de nombreuses bannières de la Société comme : Sobeys, Farm Boy, Longo's, FreshCo, IGA West, IGA, IGA Extra, Foodland et Lawtons.

Les mesures prises par la Société, décrites ci-dessus, devraient avoir une incidence positive importante sur la rentabilité de Voilà au cours des exercices 2025 et 2026. Le volume des ventes se répercutera surtout sur le bénéfice futur de Voilà, les marges solides, l'efficacité opérationnelle et la rigueur en matière de gestion des coûts qui constituent également des facteurs importants pour la gestion de la performance financière. Bien que la pénétration du marché de Voilà demeure forte, la taille et la croissance des activités d'épicerie en ligne dans le marché canadien sont plus faibles que prévu, ce qui entraîne une dilution du bénéfice net plus élevée que celle initialement évaluée.

Au cours du trimestre clos le 1^{er} février 2025, les plateformes de commerce électronique Voilà (y compris le service de cueillette en voiture), IGA.net, ThriftyFoods.com et les nouveaux partenariats avec Instacart et Uber Eats ont généré une augmentation combinée des ventes de 71,9 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à l'apport des déploiements de nouveaux partenariats au cours de l'exercice 2025 et à la forte croissance à deux chiffres continue des ventes de Voilà.

Scène+

Avec la Banque Scotia et Cineplex, Empire est copropriétaire de *Scène+*, l'un des principaux programmes de fidélisation au Canada. *Scène+* a été lancé à l'exercice 2023 et récompense la clientèle de presque toutes les bannières de la Société. Depuis, le programme est passé de 10 millions à plus de 15 millions de membres et leur offre un large éventail de catégories de récompenses, ce qui constitue un outil marketing et promotionnel stratégique pour la Société.

La priorité de la Société relativement à *Scène+* est d'accélérer l'engagement envers le programme en mettant l'accent sur la personnalisation. Grâce à l'utilisation d'algorithmes d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle, les recommandations personnalisées seront améliorées, ce qui permettra de transmettre le bon message au bon client, au moment opportun et par les canaux appropriés.

FreshCo

Depuis l'exercice 2018, la Société a élargi son réseau de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien, et sa croissance importante a été stimulée par les conversions de magasins et l'élargissement de la présence régionale. L'élargissement et la croissance ont été soutenus par une excellente proposition de valeur, un assortiment attrayant de produits multiculturels et l'adoption du programme de fidélisation *Scène+*. En date du 12 mars 2025, 48 magasins FreshCo étaient en exploitation dans l'Ouest canadien, et la Société s'attend à réaliser son objectif initial de croissance visant à convertir jusqu'à 25 % des 255 épiceries à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien au cours des prochaines années.

Rapports sur le développement durable

La préoccupation à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») est profondément ancrée dans l'histoire de la Société, et les principes ESG font partie intégrante de l'entreprise depuis sa fondation il y a plus de 117 ans.

La Société a publié en août 2024 son Rapport sur le développement durable 2024, qui souligne les progrès importants réalisés en vue d'atteindre ses objectifs ESG. Le rapport de cette année démontre les progrès soutenus relativement aux trois piliers de son cadre ESG : les gens, la planète et les produits. Parmi les réalisations importantes, notons : la réduction de 27 % des émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 conformément aux objectifs de la Société en matière de lutte contre les changements climatiques fondés sur la science; le don à des organismes de bienfaisance locaux de plus de 30 millions de livres d'aliments excédentaires grâce au partenariat avec Deuxième récolte; la collecte de fonds et le don de près de 23 M\$ afin de soutenir la santé et le bien-être; et l'intégration accrue des initiatives de diversité, d'équité et d'inclusion (« DEI »), avec 91 % des gestionnaires et des cadres d'échelons supérieurs qui se sont fixé des objectifs de performance et de responsabilisation liés à la DEI.

À l'exercice 2024, la Société a également amorcé des travaux afin d'établir des cibles précises liées aux émissions de gaz à effet de serre de portée 3 dans les secteurs des forêts, des sols et de l'agriculture conformément aux lignes directrices de l'initiative Science Based Targets. De plus, le nouveau Conseil de développement durable continue de jouer un rôle essentiel afin de superviser les initiatives de développement durable de la Société et d'assurer l'exactitude des informations présentées sur les émissions de carbone pour les parties prenantes internes et externes.

La Société demeure concentrée sur plusieurs initiatives clés dans le cadre de sa démarche ESG continue, y compris l'expansion des projets de réduction des émissions de carbone en vue d'atteindre ses cibles de portée 1 et 2, l'élimination du plastique évitable et difficile à recycler, la promotion d'un environnement juste, équitable et inclusif, ainsi que l'intégration de mandats de développement durable aux objectifs de gestion de la performance. Ces efforts témoignent de l'engagement de la Société par rapport au développement durable et de son rôle dans la réalisation de changements positifs pour ses parties prenantes, son entreprise et ses actionnaires.

Autres éléments

Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien

Le 13 décembre 2022, la Société a conclu un accord définitif entre une filiale entièrement détenue de Sobeys et une filiale entièrement détenue de Shell Canada, soit Canadian Mobility Services Limited, visant la vente de la totalité des 56 postes d'essence situés dans l'Ouest canadien pour un montant d'environ 100,0 M\$. Après examen réglementaire et approbation, la vente (la « vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ») a été conclue au premier trimestre de l'exercice 2024.

PERSPECTIVES

La direction vise à accroître le RPA ajusté total à long terme, au moyen du bénéfice net et de rachats d'actions. Elle a l'intention de continuer à augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes : maintien de la priorité aux magasins (investissements dans les rénovations, les nouvelles expansions du réseau de magasins et la bonification du programme de produits Nos marques); attention accrue portée au numérique et aux données (par l'entremise d'initiatives stratégiques clés comme le commerce électronique, le programme *Scène+*, la personnalisation de l'expérience client, l'amélioration de la productivité de l'espace et la maximisation promotionnelle); et gains d'efficacité et de rentabilité grâce à des initiatives liées à l'approvisionnement en biens non destinés à la revente, à la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à la structure organisationnelle.

Pour l'exercice 2025, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 700 M\$, dont quelque 50 % seront affectés à des rénovations et à l'aménagement de nouveaux magasins, une tranche d'environ 25 % aux projets de TI et de développement des affaires, et le reste aux cuisines centrales, à la logistique, au développement durable et au commerce électronique. La Société est sur la bonne voie par rapport à ses plans visant à rénover environ 20 % à 25 % des magasins de son réseau entre les exercices 2024 et 2026.

Pour l'exercice 2025, la Société s'attend à ce que le bénéfice avant impôt provenant des autres produits et de la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (présentés aux états consolidés du résultat net de la Société) totalisent entre 135 M\$ et 155 M\$ (140,1 M\$ à l'exercice 2024, compte non tenu des gains de 90,8 M\$ réalisés relativement à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien).

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025, après ajustement pour tenir compte du congé de TPS/TVH imposé par le gouvernement (en vigueur du 14 décembre 2024 au 15 février 2025), l'inflation interne des prix des aliments de la Société est demeurée sous l'indice des prix à la consommation pour les aliments achetés en magasin. La Société se concentre sur les relations et les négociations avec les fournisseurs afin de garantir des prix concurrentiels aux clients. Elle continue d'être bien positionnée pour poursuivre sa croissance à long terme malgré les incertitudes économiques mondiales.

L'imposition récente de tarifs douaniers par le gouvernement américain et les tarifs douaniers de rétorsion par le gouvernement canadien devraient créer de la volatilité dans l'économie canadienne, y compris une hausse des coûts futurs pour les marchandises importées, ce qui pourrait contribuer à la hausse de l'inflation si ces coûts étaient refacturés aux consommateurs canadiens. Le moment et la durée de l'augmentation des tarifs douaniers créent une incertitude financière pour les sociétés canadiennes et pourraient entraîner des pertes d'emploi, une baisse de l'activité économique et un affaiblissement de la confiance dans l'avenir, et pourraient perturber les relations avec les fournisseurs et la chaîne d'approvisionnement, ce qui pourrait accroître la volatilité des résultats d'exploitation de la Société. Actuellement, environ 12 % des ventes annuelles de la Société sont liées à des marchandises provenant des États-Unis. La Société continue d'axer ses efforts sur la réduction de ce pourcentage en faisant la promotion de produits locaux et canadiens, ou en cherchant d'autres sources d'approvisionnement à l'extérieur des États-Unis.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les				
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$	Variation en %	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$	Variation en %
Ventes	7 725,2	\$ 7 494,4	\$ 230,8	3,1 %	23 639,9	\$ 23 321,1	\$ 318,8	1,4 %
Profit brut ¹⁾	2 083,1	1 987,3	95,8	4,8 %	6 273,4	6 065,3	208,1	3,4 %
Bénéfice d'exploitation	288,0	250,6	37,4	14,9 %	976,2	1 019,5	(43,3)	(4,2) %
Bénéfice d'exploitation ajusté ²⁾	288,0	275,9	12,1	4,4 %	990,3	959,4	30,9	3,2 %
BAIIA ¹⁾	565,3	521,5	43,8	8,4 %	1 811,0	1 824,9	(13,9)	(0,8) %
BAIIA ajusté ²⁾	565,3	546,8	18,5	3,4 %	1 825,1	1 764,8	60,3	3,4 %
Charges financières, montant net	72,1	69,6	2,5	3,6 %	218,8	208,1	10,7	5,1 %
Charge d'impôt sur le résultat	58,4	43,5	14,9	34,3 %	189,4	204,4	(15,0)	(7,3) %
Participations ne donnant pas le contrôle	11,4	3,3	8,1	245,5 %	40,7	30,7	10,0	32,6 %
Bénéfice net ³⁾	146,1	134,2	11,9	8,9 %	527,3	576,3	(49,0)	(8,5) %
Bénéfice net ajusté ^{2), 3)}	146,1	153,1	(7,0)	(4,6) %	538,2	527,6	10,6	2,0 %

Résultat par action, de base

Bénéfice net ³⁾	0,62 \$	0,54 \$			2,20 \$	2,31 \$		
Bénéfice net ajusté ^{2), 3)}	0,62 \$	0,62 \$			2,25 \$	2,12 \$		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	236,4	246,3			239,2	249,2		

Résultat par action, après dilution

Bénéfice net ³⁾	0,62 \$	0,54 \$			2,20 \$	2,31 \$		
Bénéfice net ajusté ^{2), 3)}	0,62 \$	0,62 \$			2,24 \$	2,11 \$		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	237,2	246,8			239,8	249,7		
Dividende par action	0,2000 \$	0,1825 \$			0,6000 \$	0,5475 \$		

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024
Marge brute ¹⁾	27,0 %	26,5 %	26,5 %	26,0 %
Marge du BAIIA ¹⁾	7,3 %	7,0 %	7,7 %	7,8 %
Marge du BAIIA ajusté ²⁾	7,3 %	7,3 %	7,7 %	7,6 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾	2,5 %	1,3 %	1,4 %	1,9 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾ – produits alimentaires ⁴⁾	2,6 %	1,9 %	1,9 %	2,6 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾ – carburant	0,8 %	(3,9) %	(3,0) %	(10,4) %
Taux d'impôt effectif	27,0 %	24,0 %	25,0 %	25,2 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

3) Attribuable aux propriétaires de la Société.

4) Auparavant intitulé « Croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant ».

Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$	Variation en %	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$	Variation en %
Ventes	7 725,2	\$ 7 494,4	\$ 230,8	3,1 %	23 639,9	\$ 23 321,1	\$ 318,8	1,4 %
Profit brut	2 083,1	1 987,3	95,8	4,8 %	6 273,4	6 065,3	208,1	3,4 %
Bénéfice d'exploitation	278,7	233,7	45,0	19,3 %	927,2	984,4	(57,2)	(5,8) %
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾	278,7	259,0	19,7	7,6 %	941,3	924,3	17,0	1,8 %
BAIIA ¹⁾	556,0	504,6	51,4	10,2 %	1 762,0	1 789,5	(27,5)	(1,5) %
BAIIA ajusté ¹⁾	556,0	529,9	26,1	4,9 %	1 776,1	1 729,4	46,7	2,7 %
Bénéfice net ²⁾	141,9	123,0	18,9	15,4 %	490,1	568,4	(78,3)	(13,8) %
Bénéfice net ajusté ^{1), 2)}	141,9	141,9	-	0,0 %	501,0	519,7	(18,7)	(3,6) %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour un rapprochement des mesures ajustées présentées dans le tableau ci-dessus.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Le tableau suivant présente une ventilation des ventes totales et des ventes des magasins comparables de la Société pour le secteur de la vente au détail de produits alimentaires :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$	Variation en %	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$	Variation en %
Ventes de produits alimentaires	7 259,0	\$ 7 040,6	\$ 218,4	3,1 %	22 148,9	\$ 21 734,0	\$ 414,9	1,9 %
Ventes de carburant	466,2	453,8	12,4	2,7 %	1 491,0	1 587,1	(96,1)	(6,1) %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾ – produits alimentaires	2,6 %	1,9 %			1,9 %	2,6 %		
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾ – carburant	0,8 %	(3,9) %			(3,0) %	(10,4) %		

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Résultats d'exploitation d'Empire Company Limited

Ventes

Les ventes de produits alimentaires pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 ont augmenté de 3,1 % principalement en raison de la croissance positive de l'ensemble des activités, particulièrement dans le réseau des épiceries à gamme complète de services et dans les magasins FreshCo.

Les ventes de carburant pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 ont augmenté de 2,7 % en raison de l'augmentation des prix du carburant et de l'accroissement des volumes par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les ventes de produits alimentaires de la période allant du début de l'exercice au 1^{er} février 2025 ont augmenté de 1,9 %, principalement en raison de la croissance positive de l'ensemble des activités.

Les ventes de carburant de la période allant du début de l'exercice au 1^{er} février 2025 ont diminué de 6,1 % en raison de la diminution des prix du carburant et des volumes par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et de la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien au premier trimestre de l'exercice 2024.

Profit brut

Le profit brut du trimestre clos le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice a augmenté de 4,8 % et de 3,4 %, respectivement, principalement en raison de l'augmentation des ventes, du solide rendement et de la rigueur sur le plan de l'exploitation, visant à réduire la freinte, ainsi que de l'expansion des activités (Farm Boy, FreshCo et Voilà).

La marge brute du trimestre clos le 1^{er} février 2025 a augmenté pour s'établir à 27,0 %, alors qu'elle était de 26,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la rigueur sur le plan de l'exécution et des efficacies ciblées dans nos magasins, visant à réduire la freinte.

La marge brute de la période allant du début de l'exercice au 1^{er} février 2025 a augmenté pour s'établir à 26,5 %, alors qu'elle était de 26,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation découle principalement de la solide exécution dans nos épiceries à gamme complète de services, de plusieurs initiatives ciblées visant à gérer étroitement la freinte et les stocks ainsi qu'à améliorer la composition promotionnelle, ainsi que de la diminution des coûts de distribution du fait surtout des initiatives en matière d'efficacité de la chaîne d'approvisionnement.

Compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, la marge brute du trimestre clos le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice a augmenté de 43 points de base et de 46 points de base, respectivement, par rapport à celles des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$
Vente au détail de produits alimentaires	278,7 \$	233,7 \$	45,0 \$	927,2 \$	984,4 \$	(57,2) \$
Placements et autres activités						
FPI Crombie	10,0	10,5	(0,5)	54,0	31,6	22,4
Partenariats immobiliers	9,7	5,3	4,4	15,1	9,2	5,9
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(10,4)	1,1	(11,5)	(20,1)	(5,7)	(14,4)
	9,3	16,9	(7,6)	49,0	35,1	13,9
Bénéfice d'exploitation	288,0 \$	250,6 \$	37,4 \$	976,2 \$	1 019,5 \$	(43,3) \$
Ajustements						
Exclusivité liée au commerce électronique ¹⁾	-	-	-	11,9	-	11,9
Restructuration ¹⁾	-	25,2	(25,2)	2,2	51,7	(49,5)
Incident lié à la cybersécurité ¹⁾	-	0,1	(0,1)	-	(21,0)	21,0
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ¹⁾	-	-	-	-	(90,8)	90,8
	-	25,3	(25,3)	14,1	(60,1)	74,2
Bénéfice d'exploitation ajusté¹⁾	288,0 \$	275,9 \$	12,1 \$	990,3 \$	959,4 \$	30,9 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025, le bénéfice d'exploitation du secteur de la vente au détail de produits alimentaires a augmenté principalement en raison de la hausse des ventes et du profit brut, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges administratives. Les frais de vente et charges administratives ont augmenté principalement en raison des programmes de rémunération incitative à long terme fondée sur des actions, du fait de l'appréciation du cours de l'action de la Société et du niveau d'acquisition des droits, de l'accroissement des coûts de la main-d'œuvre des magasins attribuable aux hausses salariales, de l'investissement continu dans l'expansion des activités (Farm Boy, FreshCo et Voilà) et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

Pour la période allant du début de l'exercice au 1^{er} février 2025, le bénéfice d'exploitation du secteur de la vente au détail de produits alimentaires a augmenté principalement en raison de la hausse des ventes et du profit brut, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges administratives. Les frais de vente et charges administratives ont augmenté principalement en raison de la hausse de la charge de rémunération découlant principalement des coûts de la main-d'œuvre des magasins, d'une augmentation pour les programmes de rémunération incitative à long terme fondée sur des actions, du fait de l'appréciation du cours de l'action de la Société et du niveau d'acquisition des droits, , de l'investissement continu dans l'expansion des activités (Farm Boy, FreshCo et Voilà) et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

Le bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 a diminué principalement en raison de l'investissement de la Société dans *Scène+* découlant de l'augmentation de la participation des membres et de l'accroissement du nombre de points échangés dans le cadre du programme de fidélisation.

Du début de l'exercice au 1^{er} février 2025, le bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités a augmenté principalement en raison de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie, qui a découlé du gain de réévaluation sur un immeuble au cours de l'exercice considéré.

BAIIA

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$
BAIIA ¹⁾	565,3 \$	521,5 \$	43,8 \$	1 811,0 \$	1 824,9 \$	(13,9) \$
Ajustements						
Exclusivité liée au commerce électronique ²⁾	-	-	-	11,9	-	11,9
Restructuration ²⁾	-	25,2	(25,2)	2,2	51,7	(49,5)
Incident lié à la cybersécurité ²⁾	-	0,1	(0,1)	-	(21,0)	21,0
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ²⁾	-	-	-	-	(90,8)	90,8
	-	25,3	(25,3)	14,1	(60,1)	74,2
BAIIA ajusté ²⁾	565,3 \$	546,8 \$	18,5 \$	1 825,1 \$	1 764,8 \$	60,3 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 565,3 M\$, alors qu'il était de 521,5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation (ce qui exclut l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 6,4 M\$). La marge du BAIIA ajusté est demeurée stable à 7,3 %, comme pour l'exercice précédent.

Du début de l'exercice au 1^{er} février 2025, le BAIIA a diminué pour s'établir à 1 811,0 M\$, alors qu'il était de 1 824,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation (ce qui exclut l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 29,4 M\$). La marge du BAIIA ajusté a augmenté, passant de 7,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent à 7,7 %.

Charges financières

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice, les charges financières nettes ont augmenté de 3,6 % et de 5,1 %, respectivement, en raison de la hausse des charges d'intérêts sur les obligations locatives compensée par une diminution des charges d'intérêts sur les autres passifs financiers au coût amorti.

Impôt sur le résultat

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025, le taux d'impôt effectif s'est établi à 27,0 %, comparativement à 24,0 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif a été légèrement supérieur au taux prévu par la loi, principalement en raison de la réévaluation d'estimations relatives aux impôts, qui n'étaient pas toutes récurrentes. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, principalement en raison de la réévaluation d'estimations relatives aux impôts qui n'étaient pas toutes récurrentes, d'éléments de capital non imposables et des entités structurées consolidées, qui sont imposées à des taux moins élevés.

Du début de l'exercice au 1^{er} février 2025, le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,0 %, comparativement à 25,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice considéré a été inférieur au taux prévu par la loi, principalement en raison d'éléments de capital non imposables et des entités structurées consolidées, qui sont imposées à des taux moins élevés. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, le taux d'impôt effectif de la période considérée a aussi été inférieur au taux prévu par la loi en raison de la réévaluation d'estimations relatives aux impôts qui n'étaient pas toutes récurrentes, d'éléments de capital non imposables, des crédits d'impôt à l'investissement et des entités structurées consolidées, qui sont imposées à des taux moins élevés, facteurs en partie contrebalancés par des ajustements visant à tenir compte des écarts entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$
Bénéfice net ¹⁾	146,1 \$	134,2 \$	11,9 \$	527,3 \$	576,3 \$	(49,0) \$
RPA (après dilution)	0,62 \$	0,54 \$	0,1	2,20 \$	2,31 \$	(0,1)
Ajustements ²⁾ (déduction faite de l'impôt) :						
Exclusivité liée au commerce électronique ³⁾	-	-	-	8,8	-	8,8
Restructuration ³⁾	-	18,8	(18,8)	2,1	38,3	(36,2)
Incident lié à la cybersécurité ³⁾	-	0,1	(0,1)	-	(15,5)	15,5
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ³⁾	-	-	-	-	(71,5)	71,5
	-	18,9	(18,9)	10,9	(48,7)	59,6
Bénéfice net ajusté ^{1), 3)}	146,1 \$	153,1 \$	(7,0) \$	538,2 \$	527,6 \$	10,6 \$
RPA ajusté ^{1), 3)} (après dilution)	0,62 \$	0,62 \$	-	2,24 \$	2,11 \$	0,13
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	237,2	246,8	(9,6)	239,8	249,7	(9,9)

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

2) Le total des ajustements pour le trimestre et depuis le début de l'exercice est présenté déduction faite d'impôts de néant et de 3,8 M\$ [6,8 M\$ et (11,0) M\$ à l'exercice 2024].

3) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

Incidence ajustée sur le bénéfice net

La Société a pris des mesures dans le cadre de ses activités de commerce électronique afin de réduire les coûts et d'accroître sa flexibilité pour servir ses clients, y compris la résiliation de son entente d'exclusivité mutuelle avec Ocado, peu avant l'échéance initialement prévue. Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, la Société a engagé une charge hors trésorerie liée à la fin de l'exclusivité, ce qui a eu une incidence sur le bénéfice net de (8,8) M\$.

Au premier trimestre de l'exercice 2024, Empire a commencé à adopter des stratégies visant à optimiser l'entreprise, à améliorer son efficacité et à réduire les coûts, ce qui comprend des changements à son équipe de direction et à sa structure organisationnelle et l'offre d'un programme de départ volontaire offert à certains employés syndiqués (la « restructuration »). L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice s'est établie à néant et à (2,1) M\$ [(18,8) M\$ et (38,3) M\$ pour les périodes closes le 3 février 2024], respectivement.

Au deuxième trimestre de 2023, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité. La Société a inclus dans ses données ajustées un ajustement pour tenir compte des coûts directs comme la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels, et les coûts de main-d'œuvre, déduction faite des recouvrements d'assurance. L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 3 février 2024 a été de (0,1) M\$ et de 15,5 M\$, respectivement.

Le 30 juillet 2023, Empire a conclu la vente de ses activités liées au carburant dans l'Ouest canadien à une filiale entièrement détenue de Shell Canada, soit Canadian Mobility Services Limited. La vente de la totalité des 56 postes d'essence situés dans l'Ouest canadien a été conclue pour un montant d'environ 100,0 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 90,8 M\$. L'incidence sur le bénéfice net pour la période de neuf mois close le 3 février 2024 s'est chiffrée à 71,5 M\$.

Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$
FPI Crombie	10,0 \$	10,5 \$	(0,5) \$	54,0 \$	31,6 \$	22,4 \$
Partenariats immobiliers	9,7	5,3	4,4	15,1	9,2	5,9
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(10,4)	1,1	(11,5)	(20,1)	(5,7)	(14,4)
Bénéfice d'exploitation	9,3 \$	16,9 \$	(7,6) \$	49,0 \$	35,1 \$	13,9 \$

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025, le bénéfice provenant des placements et autres activités a diminué principalement en raison de l'investissement de la Société dans Scène+, qui a découlé de l'augmentation de la participation des membres et de l'accroissement du nombre de points échangés dans le cadre du programme de fidélisation.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice provenant des placements et autres activités a augmenté principalement en raison de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie, qui a découlé du gain de réévaluation sur un immeuble au cours de l'exercice considéré.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice 2025				Exercice 2024		Exercice 2023	
	T3 (13 semaines) 1 ^{er} févr. 2025	T2 (13 semaines) 2 nov. 2024	T1 (13 semaines) 3 août 2024	T4 (13 semaines) 4 mai 2024	T3 (13 semaines) 3 févr. 2024	T2 (13 semaines) 4 nov. 2023	T1 (13 semaines) 5 août 2023	T4 (13 semaines) 6 mai 2023
Ventes	7 725,2 \$	7 777,8 \$	8 136,9 \$	7 411,5 \$	7 494,4 \$	7 751,2 \$	8 075,5 \$	7 408,4 \$
Bénéfice d'exploitation	288,0	319,1	369,1	291,3	250,6	312,4	456,5	321,6
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾	288,0	319,1	383,2	297,7	275,9	308,6	374,9	328,1
BAIIA ²⁾	565,3	600,7	645,0	556,6	521,5	580,4	723,0	592,3
BAIIA ajusté ^{1), 2)}	565,3	600,7	659,1	563,0	546,8	576,6	641,4	598,8
Bénéfice net ³⁾	146,1	173,4	207,8	148,9	134,2	181,1	261,0	182,9
Bénéfice net ajusté ^{1), 3)}	146,1	173,4	218,7	154,0	153,1	178,3	196,2	184,9
Données par action, de base								
Bénéfice net ³⁾	0,62 \$	0,73 \$	0,86 \$	0,61 \$	0,54 \$	0,73 \$	1,04 \$	0,72 \$
Bénéfice net ajusté ^{1), 3)}	0,62 \$	0,73 \$	0,90 \$	0,63 \$	0,62 \$	0,72 \$	0,78 \$	0,73 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	236,4	238,5	241,9	243,4	246,3	249,3	251,7	254,9
Données par action, après dilution								
Bénéfice net ³⁾	0,62 \$	0,73 \$	0,86 \$	0,61 \$	0,54 \$	0,72 \$	1,03 \$	0,72 \$
Bénéfice net ajusté ^{1), 3)}	0,62 \$	0,73 \$	0,90 \$	0,63 \$	0,62 \$	0,71 \$	0,78 \$	0,72 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	237,2	239,1	242,3	243,7	246,8	249,9	252,2	255,4

- 1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour un rapprochement des données ajustées présentées dans le tableau.
- 2) Le BAIIA est rapproché du bénéfice net de la période écoulée et de la période comparative à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.
- 3) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Les ventes de l'exercice 2024 et du premier trimestre de l'exercice 2025 ont subi une baisse en raison de la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien au premier trimestre de l'exercice 2024.

Les ventes subissent l'incidence de facteurs macroéconomiques qui se répercutent sur les prix de détail des aliments, y compris les fluctuations de l'inflation. Les résultats sont soumis aux fluctuations saisonnières, en particulier au cours de la période estivale et de la période des fêtes, au cours desquelles les ventes au détail ont tendance à augmenter et peuvent générer de meilleurs résultats d'exploitation. Les ventes, le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net ont tous subi l'incidence des activités d'investissement stratégique de la Société, de la concurrence dans le secteur, des mesures de gestion des coûts, des prix des aliments et des tendances du secteur d'activité en général, des éléments ajustés ainsi que d'autres facteurs de risque, qui sont indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de l'exercice 2024.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau qui suit souligne les composantes importantes des flux de trésorerie de la Société pour les périodes considérées. Pour de plus amples renseignements, voir le tableau consolidé résumé des flux de trésorerie des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	538,5 \$	668,8 \$	1 442,1 \$	1 517,8 \$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(188,2)	(151,4)	(430,8)	(342,4)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(447,3)	(505,0)	(1 080,2)	(1 147,6)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(97,0) \$	12,4 \$	(68,9) \$	27,8 \$

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont diminué pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent principalement en raison des variations défavorables du fonds de roulement et de l'augmentation des impôts payés au cours de l'exercice considéré. Les variations du fonds de roulement ont principalement subi l'incidence des variations des créances et des fournisseurs et charges à payer par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation du début de l'exercice au 1^{er} février 2025 ont diminué par rapport à celles de l'exercice précédent principalement en raison de l'augmentation des impôts payés et de la baisse du bénéfice net au cours de l'exercice considéré.

Activités d'investissement

Le tableau qui suit présente le détail des activités d'investissement de la Société pour les périodes indiquées :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024
Augmentation des placements en titres de capitaux propres	(0,5) \$	(0,8) \$	(14,9) \$	(3,7) \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(210,1)	(167,4)	(577,3)	(497,1)
Produit tiré de la sortie d'actifs ¹⁾ et des modifications et des résiliations de contrats de location	12,3	27,2	121,2	148,5
Contrats de location et autres créances, montant net	(6,8)	(20,2)	(0,6)	(28,3)
Autres actifs	(1,5)	(4,3)	(9,3)	(12,3)
Autres passifs	(5,1)	(0,8)	(5,9)	(5,8)
Acquisitions d'entreprises	-	(10,2)	(14,9)	(14,5)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	23,0	22,7	69,4	67,7
Intérêts reçus	0,5	2,4	1,5	3,1
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(188,2) \$	(151,4) \$	(430,8) \$	(342,4) \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 ont augmenté par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent principalement en raison de la hausse des immobilisations incorporelles et des dépenses d'investissement et de la diminution des produits tirés des modifications et des résiliations de contrats de location, en partie contrebalancées par la baisse des contrats de location et autres créances et des acquisitions d'entreprises à l'exercice considéré.

Du début de l'exercice au 1^{er} février 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement ont augmenté par rapport à celles de l'exercice précédent principalement en raison de la hausse des dépenses d'investissement et des immobilisations incorporelles, ainsi que de la baisse du produit tiré des modifications et des résiliations de contrats de location, en partie contrebalancée par l'augmentation des contrats de location et autres créances à l'exercice considéré.

Dépenses d'investissement

La Société a investi un montant de 188,0 M\$ et de 488,8 M\$ en dépenses d'investissement¹⁾ pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice (156,3 M\$ et 414,5 M\$ pour les périodes closes le 3 février 2024), respectivement, qui a notamment été affecté aux rénovations et à la construction de nouveaux magasins, aux investissements dans les technologies d'analyse avancée et aux autres systèmes technologiques ainsi qu'aux CTC Voilà.

Pour l'exercice 2025, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 700 M\$, dont quelque 50 % seront affectés à des rénovations de magasins et à l'aménagement de nouveaux magasins, une tranche de 25 % aux projets de TI et de développement des affaires, et le reste aux cuisines centrales, à la logistique, au développement durable et au commerce électronique. La Société est sur la bonne voie pour rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau entre les exercices 2024 et 2026.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés

Le tableau qui suit présente le détail des investissements effectués par Sobeys dans son réseau de magasins :

Nombre de magasins	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024
Ouvertures/relocalisations/acquisitions ¹⁾	3	13	16	23
Expansions	-	2	-	3
Changements de bannière/réaménagements	-	2	-	6
Fermetures ^{1), 2)}	4	9	30	35
Ouvertures – FreshCo ³⁾	-	1	1	4
Ouvertures – Farm Boy	1	-	3	-
Fermetures – en attente de la conversion à la bannière Farm Boy	-	-	1	-

- 1) Incidence globale, exclusion faite de l'ouverture des magasins Farm Boy et FreshCo dans le cadre des agrandissements en cours.
- 2) Ce nombre ne tient pas compte des 38 postes d'essence situés au même endroit que Safeway ni des 17 postes d'essence à double enseigne qui ont été vendus au cours du premier trimestre de l'exercice 2024.
- 3) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien, déduction faite des fermetures de magasins Safeway et Sobeys.

Le tableau qui suit indique les variations de la superficie en pieds carrés des magasins de Sobeys :

Superficie (en milliers de pieds carrés)	Périodes de 13 semaines closes les	
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024
Ouvertures	61	29
Expansions	-	4
Fermetures	(44)	(28)
Variation nette compte non tenu de l'incidence de l'expansion de Farm Boy et de FreshCo	17	5
Ouvertures – FreshCo ¹⁾	-	34
Ouvertures – Farm Boy	39	-
Variation nette	56	39

1) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien, compte tenu des fermetures de magasins Safeway et Sobeys.

Au 1^{er} février 2025, Sobeys occupait une surface commerciale totale de 43,0 millions de pieds carrés, une augmentation de 0,2 % par rapport à la superficie de 42,9 millions de pieds carrés du 3 février 2024. La superficie en pieds carrés pour la période correspondante de l'exercice précédent a été augmentée de 0,8 million pour refléter une correction dans les chiffres présentés.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 ont diminué par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent principalement en raison de la diminution des remboursements sur l'entente de facilité de crédit renouvelable et de la diminution des remboursements sur la dette à long terme, contrebalancées en partie par le volume plus élevé de rachats d'actions de catégorie A à l'exercice considéré.

Du début de l'exercice au 1^{er} février 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement ont diminué par rapport à celles de l'exercice précédent principalement en raison des prélèvements sur les facilités de crédit non renouvelables, contrebalancés en partie par l'augmentation des paiements au titre des obligations locatives et la diminution de l'émission de titres d'emprunt à long terme à l'exercice considéré.

Flux de trésorerie disponibles

La direction utilise les flux de trésorerie disponibles pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le paiement de dividendes et les autres activités d'investissement et de financement.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	538,5	668,8	(130,3)	1 442,1	1 517,8	(75,7)
Ajouter : produit tiré de la sortie d'actifs ¹⁾ et des modifications et des résiliations de contrats de location	12,3	27,2	(14,9)	121,2	148,5	(27,3)
Déduire : intérêts payés	(13,5)	(11,5)	(2,0)	(40,2)	(38,2)	(2,0)
paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	(179,5)	(168,1)	(11,4)	(535,8)	(504,1)	(31,7)
acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(210,1)	(167,4)	(42,7)	(577,3)	(497,1)	(80,2)
Flux de trésorerie disponibles²⁾	147,7	349,0	(201,3)	410,0	626,9	(216,9)

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 ont diminué par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent principalement en raison de la baisse des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation et de la hausse des dépenses d'investissement.

Du début de l'exercice au 1^{er} février 2025, les flux de trésorerie disponibles ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent principalement en raison de la hausse des dépenses d'investissement et de la baisse des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation.

Obligations au titre des avantages sociaux futurs

Au cours du trimestre clos le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice, la Société a versé des cotisations de 4,3 M\$ et de 14,4 M\$ (4,5 M\$ et 9,3 M\$ pour les périodes closes le 3 février 2024), respectivement, à ses régimes enregistrés à prestations définies. La Société prévoit verser des cotisations d'environ 17,2 M\$ à ces régimes au cours de l'exercice 2025.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Principales mesures de la situation financière

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	1 ^{er} févr. 2025	4 mai 2024	3 févr. 2024
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 377,2 \$	5 341,1 \$	5 320,8 \$
Valeur comptable par action ordinaire ¹⁾	22,75 \$	21,54 \$	21,60 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 130,2 \$	1 095,4 \$	941,7 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	6 419,6 \$	6 264,5 \$	6 343,3 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾	58,4 %	57,9 %	57,8 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté ^{1), 2)}	3,2 x	3,2 x	3,0 x
Ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts ^{1), 3)}	8,2 x	8,3 x	8,8 x
BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres	2 388,1 \$	2 327,8 \$	2 423,7 \$
Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres	292,8 \$	281,2 \$	276,1 \$
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,8 x	0,8 x	0,8 x
Total de l'actif	16 751,6 \$	16 790,3 \$	16 508,0 \$
Total des passifs financiers non courants	7 554,9 \$	7 430,4 \$	7 374,8 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.

3) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

La notation attribuée à Sobeys est restée inchangée par rapport à celle du trimestre précédent. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 12 mars 2025 :

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
Morningstar DBRS	BBB	Stable
S&P Global	BBB-	Stable

Les conventions de crédit modifiées et mises à jour pour Empire et Sobeys, datées du 3 novembre 2022, ont été modifiées le 24 juin 2024 pour tenir compte du taux des opérations de pension à un jour canadien (*Canadian Overnight Repo Rate Average* ou « CORRA »). Le 28 juin 2024, le taux CORRA a remplacé le taux CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) et toutes les acceptations bancaires venant à échéance après cette date ont été converties en prêts au taux CORRA. L'utilisation des taux CORRA n'a pas entraîné de différence significative quant au coût d'emprunt de la Société aux termes des facilités de crédit d'Empire et de Sobeys par rapport au coût d'emprunt au taux CDOR.

Le 21 juin 2024, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable non garantie de 120,0 M\$ venant à échéance le 20 juin 2025. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou du taux CORRA. Au 21 juin 2024, la facilité était utilisée en entier, le produit ayant servi à refinancer les montants à payer aux termes de sa facilité de crédit existante. Au 1^{er} février 2025, le solde sur cette facilité s'élevait à 120,0 M\$.

Sobeys a pris en charge la marge de crédit d'exploitation à vue existante de 75,0 M\$ de Longo's. Le 20 juillet 2023, Longo's a modifié la convention de marge de crédit pour la faire passer de 75,0 M\$ à 100,0 M\$. Au 1^{er} février 2025, le solde de la facilité était de 72,5 M\$ (57,6 M\$ au 3 février 2024). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien.

Empire détient une facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie d'un montant de 150,0 M\$ venant à échéance le 4 novembre 2027. Au 1^{er} février 2025, le solde sur la facilité de crédit s'élevait à 32,0 M\$ (52,8 M\$ au 3 février 2024). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien, des taux des acceptations bancaires ou du taux CORRA.

Sobeys détient une facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie d'un montant de 650,0 M\$ venant à échéance le 4 novembre 2027. Au 1^{er} février 2025, le solde sur la facilité s'élevait à 300,0 M\$ (232,4 M\$ au 3 février 2024) et Sobeys avait tiré 54,6 M\$ (58,6 M\$ au 3 février 2024) sous forme de lettres de crédit sur cette facilité. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien, des taux des acceptations bancaires ou du taux CORRA.

La Société est d'avis que ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie au 1^{er} février 2025, ainsi que ses facilités de crédit disponibles d'environ 440,9 M\$ et ses entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations aux régimes de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour remplir ces exigences et satisfaire à d'autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier ses sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

Capitaux propres

Le capital-actions de la Société s'établissait comme suit :

Actions autorisées	Nombre d'actions	
	1^{er} févr. 2025	3 févr. 2024
Actions privilégiées de 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries	991 980 000	991 980 000
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	726 167 457	736 869 040
Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote, sans valeur nominale	122 400 000	122 400 000

Actions émises et en circulation (en millions de dollars)	Nombre d'actions		Capital-actions	
	1^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	1^{er} févr. 2025	3 févr. 2024
Actions de catégorie A sans droit de vote	136 490 867	146 934 317	1 679,2 \$	1 810,4 \$
Actions ordinaires de catégorie B	98 138 079	98 138 079	7,3	7,3
Actions détenues en fiducie	(38 280)	(42 326)	(1,3)	(1,6)
Total			1 685,2 \$	1 816,1 \$

Le tableau qui suit présente le capital-actions de la Société :

(nombre d'actions)	Périodes de 13 semaines closes les	
	1^{er} févr. 2025	3 févr. 2024
Actions de catégorie A sans droit de vote		
Émises et en circulation à l'ouverture	138 839 826	149 615 377
Émises au cours de la période	135 412	29 049
Rachetées aux fins d'annulation	(2 484 371)	(2 710 109)
Émises et en circulation à la clôture	136 490 867	146 934 317
Actions détenues en fiducie à l'ouverture	(38 199)	(43 629)
Émises aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres	-	1 431
Achetées aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres	(81)	(128)
Actions détenues en fiducie à la clôture	(38 280)	(42 326)
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture	136 452 587	146 891 991
Actions ordinaires de catégorie B		
Émises et en circulation à l'ouverture et à la clôture	98 138 079	98 138 079

Au cours du trimestre clos le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice, la Société a versé des dividendes sur les actions ordinaires d'un montant de 47,1 M\$ et de 142,7 M\$ (44,9 M\$ et 136,0 M\$ au 3 février 2024), respectivement, à ses détenteurs d'actions ordinaires, ce qui représente un versement de 0,2000 \$ et de 0,6000 \$ par action (0,1825 \$ et 0,5475 \$ par action au 3 février 2024) pour les détenteurs d'actions ordinaires.

Au 11 mars 2025, la Société comptait 135 724 847 actions de catégorie A sans droit de vote et 98 138 079 actions ordinaires de catégorie B en circulation. Des options visant l'acquisition de 4 001 640 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours au 1^{er} février 2025 (4 383 554 au 3 février 2024). Au 11 mars 2025, des options visant l'acquisition de 3 969 020 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours (4 796 913 au 12 mars 2024).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX ») du 2 juillet 2023 au 1^{er} juillet 2024, la Société a racheté 10 004 868 actions de catégorie A (10 500 000 au 1^{er} juillet 2023) à un prix moyen pondéré de 35,31 \$ (36,18 \$ au 1^{er} juillet 2023) pour une contrepartie totale de 353,2 M\$ (379,9 M\$ au 1^{er} juillet 2023).

Le 19 juin 2024, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 12 800 000 actions de catégorie A représentant environ 9,9 % du flottant des 129 904 937 actions de catégorie A en circulation au 18 juin 2024. La Société a l'intention de racheter des actions de catégorie A d'un montant d'environ 400,0 M\$ au cours de l'exercice 2025. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation canadien admissible. Le prix que paiera la Société pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. La Société estime que le rachat occasionnel d'actions au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires. Les rachats pouvaient commencer le 2 juillet 2024 et se termineront au plus tard le 1^{er} juillet 2025. Au 1^{er} février 2025, la Société avait racheté 6 712 371 actions de catégorie A (6 015 656 au 3 février 2024) aux termes de cet avis, à un prix moyen pondéré de 39,84 \$ (36,63 \$ au 3 février 2024) pour une contrepartie totale de 267,4 M\$ (220,4 M\$ au 3 février 2024).

Le tableau qui suit présente les actions rachetées :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024
(en millions de dollars, sauf les montants par action)				
Nombre d'actions	2 484 371	2 710 109	7 691 346	8 291 081
Prix moyen pondéré par action	43,16 \$	36,14 \$	39,01 \$	36,16 \$
Contrepartie en trésorerie versée	107,2 \$	97,9 \$	300,1 \$	299,8 \$

La Société participe à un programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A, pendant les périodes d'interdiction, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Le 20 juin 2024, le gouvernement canadien a adopté une nouvelle loi visant la mise en place d'un impôt de 2,0 % lié aux rachats de capitaux propres. L'impôt s'applique à compter du 1^{er} janvier 2024 à la valeur nette des actions rachetées par toute société canadienne dont les actions sont inscrites à une bourse de valeurs désignée. Par conséquent, la Société a comptabilisé une charge de 8,6 M\$ au titre du rachat d'actions dans les résultats non distribués des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Si l'on tient compte des rachats effectués après la clôture du trimestre, au 7 mars 2025, la Société avait racheté 8 613 421 actions de catégorie A à l'exercice 2025 (9 464 668 au 12 mars 2024) au prix moyen pondéré de 39,48 \$ (35,92 \$ au 12 mars 2024) pour une contrepartie totale de 340,1 M\$ (340,0 M\$ au 12 mars 2024).

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 4 mai 2024, sauf pour ce qui suit :

Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2025

Modifications d'IAS 1 Présentation des états financiers (« IAS 1 »)

En octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* (modifications d'IAS 1) afin de préciser que les clauses restrictives devant être respectées après la date de clôture par une entité ayant le droit de différer le règlement d'un passif n'avaient pas d'incidence sur le classement de ce passif dans les passifs courants ou non courants à la date de clôture. Ces modifications de portée limitée visent à améliorer les informations supplémentaires que les entités doivent fournir à l'égard des clauses restrictives. Ces modifications sont entrées en vigueur pour la Société le 5 mai 2024. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* (modifications d'IAS 1). Ces modifications de portée limitée touchent uniquement la présentation des passifs à l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de la comptabilisation. Plus précisément, elles apportent les éclaircissements suivants :

- La probabilité qu'une entité exerce son droit de différer le règlement d'un passif n'a pas d'incidence sur le classement du passif;
- On entend par « règlement » le transfert à l'autre partie de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services.

Ces modifications sont entrées en vigueur pour la Société le 5 mai 2024. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

Modifications d'IFRS 16 Contrats de location (« IFRS 16 »)

En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 16. Ces modifications apportent des éclaircissements sur la manière dont un vendeur-preneur doit évaluer ultérieurement la charge locative découlant d'une transaction de cession-bail, précisant que ce dernier doit déterminer les « paiements de loyer » et les « paiements de loyer révisés » de façon à ne comptabiliser aucun profit ni perte se rapportant au droit d'utilisation conservé. Ces modifications s'appliquent uniquement aux transactions de cession-bail pour lesquelles les paiements de loyer comprennent des paiements de loyer variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux. Les modifications sont entrées en vigueur pour la Société le 5 mai 2024. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui remplace IAS 1. IFRS 18 présente de nouvelles exigences visant l'amélioration de la présentation de l'information sur la performance financière et à fournir aux investisseurs une meilleure base pour analyser et comparer les sociétés. Plus précisément, cette norme instaure les nouveautés suivantes :

- Trois catégories définies de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et obligation pour les sociétés de fournir de nouveaux sous-totaux définis, y compris le résultat d'exploitation;
- Une transparence accrue des mesures de performance définies par la direction, obligeant les sociétés à fournir des explications sur les mesures propres à la société qui sont liées à l'état du résultat net;
- Des indications améliorées sur la façon dont les sociétés regroupent l'information dans les états financiers, y compris des indications sur la question de savoir si l'information est incluse dans les états financiers ou dans les notes.

IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette nouvelle norme.

IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 ») et IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir (« IFRS 7 »)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 9 et d'IFRS 7. Ces modifications apportent des précisions concernant le moment où un actif ou un passif financier doit être comptabilisé et décomptabilisé, l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ainsi que le classement et les informations à fournir qui en découlent relativement aux actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance ou d'autres clauses conditionnelles. De plus, les modifications clarifient le fait que les passifs financiers doivent être décomptabilisés à la date de règlement, et elles prévoient un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement, si des conditions particulières sont remplies. Ces modifications exigent des informations supplémentaires à fournir pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les placements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise, et il est possible d'adopter par anticipation uniquement les modifications relatives au classement des actifs financiers. La Société évalue l'incidence éventuelle de ces modifications.

Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques utilisées par la direction de la Société sont analysées en détail dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2024.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, qui comprend le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité du CIIF est l'*Internal Control Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Il n'a été apporté aucune modification au CIIF de la Société pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF de la Société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Au 1^{er} février 2025, elle détenait une participation de 41,5 % (41,5 % au 3 février 2024) dans le FPI Crombie et a comptabilisé sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le FPI Crombie offre un régime de réinvestissement des distributions (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs de parts du FPI qui sont des résidents canadiens peuvent choisir le réinvestissement automatique des distributions qu'ils reçoivent dans des parts additionnelles du FPI. La Société s'est inscrite au RRD afin de maintenir sa participation financière comportant droit de vote dans le FPI Crombie.

Au cours du trimestre clos le 2 novembre 2024, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie totale de 2,4 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de néant.

Au cours du trimestre clos le 4 novembre 2023, Sobeys, par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, a conclu des transactions de modifications de contrats de location avec le FPI Crombie. Les modifications de contrats de location confèrent au FPI Crombie le droit de résilier les contrats de location de certains immeubles en vue de leur réaménagement futur. Ces transactions ont donné lieu à des profits avant impôt de 34,3 M\$ qui ont été comptabilisés dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Au cours du trimestre clos le 5 août 2023, Sobeys a conclu une entente avec le FPI Crombie pour lui rétrocéder directement certains contrats de sous-location conclus avec des tiers en contrepartie d'honoraires. Cette transaction a donné lieu à un produit avant impôt de 16,4 M\$ qui a été comptabilisé dans les autres produits des états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

ÉVENTUALITÉS

Les éventualités liées aux poursuites judiciaires de la Société font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2024.

GESTION DU RISQUE

Les risques et incertitudes liés aux facteurs économiques et aux secteurs d'activité ainsi que la stratégie de la Société en matière de gestion du risque font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2024.

DÉSIGNATION DES DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'ARC, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de façon similaire et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

De plus, la direction présente certaines mesures et données ajustées, notamment le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net, afin de fournir aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance d'un exercice à l'autre plus facilement comparables que les mesures de base en ne tenant pas compte de certains éléments. Ces éléments peuvent avoir une incidence sur l'analyse des tendances en matière de performance ainsi que sur la comparabilité des principaux résultats financiers de la Société. En excluant ces éléments, la direction ne sous-entend pas qu'il s'agit d'éléments non récurrents.

Mesures financières

Les mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile à la direction, aux investisseurs et aux analystes. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être prises en compte isolément ou comme substitut aux autres mesures liées à la performance calculées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Société figurant dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit :

- L'ajustement relatif à l'exclusivité liée au commerce électronique tient compte de l'incidence de la résiliation anticipée de l'entente d'exclusivité mutuelle avec Ocado, qui a entraîné une charge hors trésorerie liée à la dépréciation d'un actif incorporel.
- L'ajustement relatif à la restructuration comprend les coûts engagés pour planifier et mettre en place les stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité, y compris les indemnités de départ, les honoraires professionnels et les coûts liés aux départs volontaires des employés.
- L'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité comprend l'incidence des coûts directs supplémentaires, tels que la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels, les coûts de main-d'œuvre et les recouvrements d'assurance. La direction est d'avis que l'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité donne une représentation économique utile des activités sous-jacentes aux fins de comparaison. L'ajustement exclut l'estimation faite par la direction de l'incidence financière complète de l'incident lié à la cybersécurité, car il ne tient pas compte de l'incidence sur le bénéfice net de la baisse estimative des ventes et de l'efficacité opérationnelle moindre pendant l'incident en raison de la perte provisoire des outils de planification avancée, de maximisation promotionnelle et de gestion des produits frais, de la fermeture temporaire des services de pharmacie et de l'incapacité temporaire des clients d'échanger des cartes-cadeaux et des points de fidélité.

- L'ajustement relatif à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien tient compte de l'incidence du profit tiré de la vente, qui comprend le prix d'achat, moins la sortie des immobilisations corporelles et du goodwill, les honoraires juridiques et professionnels ainsi que les répercussions des résiliations de contrats de location.
- L'ajustement relatif à l'intégration de Grocery Gateway comprend l'incidence de la sortie d'actifs liée au nom commercial, aux actifs des installations, aux indemnités de départ, aux coûts liés aux projets de TI et aux autres coûts.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes. La direction est d'avis que le coût des ventes est un indicateur utile pour surveiller la rentabilité de produits en particulier. Le profit brut est un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la performance d'exploitation et la rentabilité sous-jacentes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du profit brut sur une base consolidée :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024
Ventes	7 725,2 \$	7 494,4 \$	23 639,9 \$	23 321,1 \$
Coût des ventes	5 642,1	5 507,1	17 366,5	17 255,8
Profit brut	2 083,1 \$	1 987,3 \$	6 273,4 \$	6 065,3 \$

- Le bénéfice d'exploitation ajusté s'entend du bénéfice d'exploitation compte non tenu de certains éléments afin de mieux analyser les tendances en matière de performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice d'exploitation ajusté est rapproché du bénéfice d'exploitation dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ».
- Le BAIIA s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La direction est d'avis que le BAIIA constitue un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la rentabilité et la capacité sous-jacente de la Société à générer des liquidités grâce aux flux de trésorerie d'exploitation.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA du secteur de la vente au détail de produits alimentaires et sur une base consolidée :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les					
	1 ^{er} février 2025			3 février 2024		
	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total
Bénéfice net	150,8 \$	6,7 \$	157,5 \$	126,3 \$	11,2 \$	137,5 \$
Charge d'impôt sur le résultat	56,6	1,8	58,4	39,8	3,7	43,5
Charges financières, montant net	71,3	0,8	72,1	67,6	2,0	69,6
Bénéfice d'exploitation	278,7	9,3	288,0	233,7	16,9	250,6
Amortissement des immobilisations corporelles	249,5	-	249,5	240,4	-	240,4
Amortissement des immobilisations incorporelles	27,8	-	27,8	30,5	-	30,5
BAIIA	556,0 \$	9,3 \$	565,3 \$	504,6 \$	16,9 \$	521,5 \$

(en millions de dollars)	Périodes de 39 semaines closes les					
	1 ^{er} février 2025			3 février 2024		
	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total
Bénéfice net	530,8 \$	37,2 \$	568,0 \$	599,1 \$	7,9 \$	607,0 \$
Charge d'impôt sur le résultat	180,5	8,9	189,4	182,5	21,9	204,4
Charges financières, montant net	215,9	2,9	218,8	202,8	5,3	208,1
Bénéfice d'exploitation	927,2	49,0	976,2	984,4	35,1	1 019,5
Amortissement des immobilisations corporelles	747,6	-	747,6	714,1	0,4	714,5
Amortissement des immobilisations incorporelles	87,2	-	87,2	90,9	-	90,9
BAIIA	1 762,0 \$	49,0 \$	1 811,0 \$	1 789,4 \$	35,5 \$	1 824,9 \$

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin de mieux analyser les tendances en matière de performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ».
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives. La direction est d'avis que la charge d'intérêts donne une mesure fidèle de la charge au titre du service de la dette de la Société, compte non tenu des produits financiers correspondants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024
	Charges financières, montant net	72,1 \$	69,6 \$	218,8 \$
Ajouter : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	3,4	3,0	8,2	5,8
Déduire : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(2,0)	(1,8)	(6,0)	(5,6)
Déduire : charge de désactualisation liée aux provisions	(0,8)	(0,7)	(2,2)	(1,1)
Charge d'intérêts	72,7 \$	70,1 \$	218,8 \$	207,2 \$

- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin de mieux analyser les tendances en matière de performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice net ajusté fait l'objet d'un rapprochement dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ».
- Le RPA ajusté (après dilution) s'entend du bénéfice net ajusté, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des modifications et des résiliations de contrats de location, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles, des intérêts payés et des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés annuels des flux de trésorerie et dans la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du présent rapport de gestion.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme. La direction est d'avis que la dette consolidée représente la mesure la plus pertinente du total des obligations financières de la Société aux termes desquelles elle paie des intérêts.

- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR :

(en millions de dollars)	1 ^{er} févr. 2025	4 mai 2024	3 févr. 2024
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	213,0 \$	113,5 \$	123,1 \$
Dette à long terme	917,2	981,9	818,6
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	566,2	585,4	580,7
Obligations locatives à long terme	5 853,4	5 679,1	5 762,6
Dette consolidée	7 549,8 \$	7 359,9 \$	7 285,0 \$
Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 377,2	5 341,1	5 320,8
Capital total	12 927,0 \$	12 701,0 \$	12 605,8 \$

Rapprochement des ajustements liés au secteur de la vente au détail de produits alimentaires

Les tableaux qui suivent font état de l'ajustement du bénéfice d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice net lié au secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, pour exclure certains éléments afin de mieux analyser les tendances en matière de performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Variation en \$	Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024			1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$
Bénéfice d'exploitation	278,7 \$	233,7 \$		45,0 \$	927,2 \$	984,4 \$	(57,2) \$
Ajustements							
Exclusivité liée au commerce électronique	-	-	-	-	11,9	-	11,9
Restructuration	-	25,2	(25,2)		2,2	51,7	(49,5)
Incident lié à la cybersécurité	-	0,1	(0,1)		-	(21,0)	21,0
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien	-	-	-		-	(90,8)	90,8
Bénéfice d'exploitation ajusté	278,7 \$	259,0 \$	19,7 \$		941,3 \$	924,3 \$	17,0 \$

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Variation en \$	Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024			1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$
BAIIA	556,0 \$	504,6 \$	51,4 \$		1 762,0 \$	1 789,5 \$	(27,5) \$
Ajustements							
Exclusivité liée au commerce électronique	-	-	-		11,9	-	11,9
Restructuration	-	25,2	(25,2)		2,2	51,7	(49,5)
Incident lié à la cybersécurité	-	0,1	(0,1)		-	(21,0)	21,0
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien	-	-	-		-	(90,8)	90,8
BAIIA ajusté	556,0 \$	529,9 \$	26,1 \$		1 776,1 \$	1 729,4 \$	46,7 \$

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Variation en \$	Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024			1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$
Bénéfice net	141,9 \$	123,0 \$	18,9 \$		490,1 \$	568,4 \$	(78,3) \$
Ajustements							
Exclusivité liée au commerce électronique	-	-	-		8,8	-	8,8
Restructuration	-	18,8	(18,8)		2,1	38,3	(36,2)
Incident lié à la cybersécurité	-	0,1	(0,1)		-	(15,5)	15,5
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien	-	-	-		-	(71,5)	71,5
Bénéfice net ajusté	141,9 \$	141,9 \$	- \$		501,0 \$	519,7 \$	(18,7) \$

Rapprochement des ajustements liés aux résultats d'exploitation trimestriels

Les tableaux qui suivent font état de l'ajustement du bénéfice d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice net d'Empire, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, pour exclure certains éléments afin de mieux analyser les tendances en matière de performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre.

(en millions)	Exercice 2025			Exercice 2024			Exercice 2023		
	T3 (13 semaines) 1 ^{er} févr. 2025	T2 (13 semaines) 4 nov. 2024	T1 (13 semaines) 3 août 2024	T4 (13 semaines) 4 mai 2024	T3 (13 semaines) 3 févr. 2024	T2 (13 semaines) 4 nov. 2023	T1 (13 semaines) 5 août 2023	T4 (13 semaines) 6 mai 2023	
Bénéfice d'exploitation	288,0 \$	319,4 \$	369,1 \$	291,3 \$	250,6 \$	312,4 \$	456,5 \$	321,6 \$	
Ajustements									
Exclusivité liée au commerce électronique	-	-	11,9	-	-	-	-	-	
Restructuration	-	-	2,2	20,5	25,2	16,8	9,7	-	
Incident lié à la cybersécurité	-	-	-	(14,1)	0,1	(20,6)	(0,5)	(6,8)	
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien	-	-	-	-	-	-	(90,8)	-	
Intégration de Grocery Gateway	-	-	-	-	-	-	-	13,3	
	-	-	14,1	6,4	25,3	(3,8)	(81,6)	6,5	
Bénéfice d'exploitation ajusté	288,0 \$	319,4 \$	383,2 \$	297,7 \$	275,9 \$	308,6 \$	374,9 \$	328,1 \$	
Bénéfice d'exploitation	288,0 \$	285,0 \$	369,1 \$	291,3 \$	250,6 \$	312,4 \$	456,5 \$	321,6 \$	
Amortissement des immobilisations corporelles	249,5	234,9	245,6	235,3	240,4	238,3	235,8	237,0	
Amortissement des immobilisations incorporelles	27,8	30,0	30,3	30,0	30,5	29,7	30,7	33,7	
BAIIA	565,3 \$	549,9 \$	645,0 \$	556,6 \$	521,5 \$	580,4 \$	723,0 \$	592,3 \$	
Ajustements									
Exclusivité liée au commerce électronique	-	-	11,9	-	-	-	-	-	
Restructuration	-	-	2,2	20,5	25,2	16,8	9,7	-	
Incident lié à la cybersécurité	-	-	-	(14,1)	0,1	(20,6)	(0,5)	(6,8)	
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien	-	-	-	-	-	-	(90,8)	-	
Intégration de Grocery Gateway	-	-	-	-	-	-	-	13,3	
	-	-	14,1	6,4	25,3	(3,8)	(81,6)	6,5	
BAIIA ajusté	565,3 \$	549,9 \$	659,1 \$	563,0 \$	546,8 \$	576,6 \$	641,4 \$	598,8 \$	
Bénéfice net	146,1 \$	173,4 \$	207,8 \$	148,9 \$	134,2 \$	181,1 \$	261,0 \$	182,9 \$	
Ajustements									
Exclusivité liée au commerce électronique	-	-	8,8	-	-	-	-	-	
Restructuration	-	-	2,1	15,5	18,8	12,4	7,1	-	
Incident lié à la cybersécurité	-	-	-	(10,4)	0,1	(15,2)	(0,4)	(5,0)	
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien	-	-	-	-	-	-	(71,5)	-	
Intégration de Grocery Gateway	-	-	-	-	-	-	-	7,0	
	-	-	10,9	5,1	18,9	(2,8)	(64,8)	2,0	
Bénéfice net ajusté	146,1 \$	173,4 \$	218,7 \$	154,0 \$	153,1 \$	178,3 \$	196,2 \$	184,9 \$	

Données financières

Les données financières non conformes aux PCGR suivantes visent à fournir de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. La direction se sert des données financières pour la prise de décisions, l'information de gestion, l'établissement des budgets et les prévisions. Les mesures qui figurent dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit par la Société :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière. La direction est d'avis que les ventes des magasins comparables constituent un indicateur complémentaire permettant d'évaluer les tendances en matière de ventes puisqu'il supprime l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.

- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge brute est un indicateur important de rentabilité et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un coût des ventes moins élevé en pourcentage des ventes.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA plus élevé en pourcentage des ventes.
- La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA ajusté est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA ajusté plus élevé en pourcentage des ventes.
- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée, divisée par le capital total. La direction est d'avis que le ratio de la dette consolidée sur le capital total constitue une mesure qui permet d'analyser l'évolution de la structure du capital de la Société au fil du temps. Un ratio croissant indiquerait que la Société a recours à un montant accru de dette dans sa structure du capital.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Un ratio croissant indiquerait un accroissement de la dette de la Société par dollar de BAIIA ajusté généré.
- Le ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la couverture de la charge d'intérêts sur ses obligations financières. Un ratio croissant indiquerait que la Société génère un BAIIA ajusté plus élevé par dollar de charge d'intérêts, ce qui se traduirait par une couverture des intérêts plus élevée.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire :

(en millions de dollars, sauf les données par action)	1 ^{er} févr. 2025	4 mai 2024	3 févr. 2024
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 377,2 \$	5 341,1 \$	5 320,8 \$
Actions en circulation (de base)	236,4	248,0	246,3
Valeur comptable par action ordinaire	22,75 \$	21,54 \$	21,60 \$

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR+ pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à www.sedarplus.ca.

Approuvé par le conseil d'administration le 12 mars 2025
Stellarton (Nouvelle-Écosse) Canada